

(N° 56.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1863-1864.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère de l'Intérieur, pour l'exercice 1864.

*(Voir le N° 123 et supplément, session 1862-1863, et les N° 83, 87 et
appendice, session 1863-1864 de la Chambre des Représentants.*

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Intérieur est fixé, pour l'exercice 1864, à la somme de onze millions trois cent quarante-sept mille neuf cent quatre-vingt quatorze francs vingt-six centimes (fr. 11,347,994 26 c.), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 24 juin 1864.

*Le Président de la Chambre des
Représentants,*
(Signé) E. VANDENPEEREBOOM.

Les Secrétaires,
(Signé) L. THIENPONT.
VAN HUMBÉCK.

Budget du Ministère de l'Intérieur, pour l'exercice 1864.

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE PREMIER. ADMINISTRATION CENTRALE. <i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre	24,000 »	»	
2	Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service et frais résultant du comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale	300,684 »	»	
	<i>Matériel.</i>			377,444 »
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses; frais de rédaction et souscription au Bulletin administratif du Ministère de l'Intérieur; matériel du bureau de la librairie	49,460 »	2,000 »	
	<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires.	4,300 »	»	
	CHAPITRE II. PENSIONS ET SECOURS.			
5	Pensions. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement	6,000 »	»	
6	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux; subvention complémentaire à la même caisse, à laquelle les employés des commissariats d'arrondissement seront affiliés.	27,000 »	»	
7	Secours à d'anciens employés belges aux Indes, ou à leurs veuves.	»	4,094 66	47,094 66
8	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	10,000 »	»	
	CHAPITRE III. STATISTIQUE GÉNÉRALE.			
9	Frais de bureau et jetons de présence de la commission centrale de statistique. — Frais de bureau des commissions provinciales. — Vérification des registres de la population.	9,000 »	»	
10	Frais de rédaction et de publication des travaux du bureau de statistique générale, de la commission centrale et des commissions provinciales	5,300 »	»	14,500 »
	CHAPITRE IV. FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES. <i>Province d'Anvers.</i>			
11	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	42,500 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
12	Traitement des employés et gens de service. . .	58,500 »	»	
13	Frais de route, matériel et dépenses imprévues .	18,300 »	»	
	<i>Province de Brabant.</i>			
14	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	42,500 »	»	
15	Traitement des employés et gens de service. . .	75,500 »	»	
16	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	18,700 »	»	
	<i>Province de la Flandre occidentale.</i>			
17	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	42,500 »	»	
18	Traitement des employés et gens de service . . .	64,000 »	»	
19	Frais de route, matériel et dépenses imprévues. .	19,250 »	»	
	<i>Province de la Flandre orientale.</i>			
20	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	42,500 »	»	
21	Traitement des employés et gens de service . . .	70,000 »	»	
22	Frais de route, matériel et dépenses imprévues. .	18,500 »	»	
	<i>Province de Hainaut.</i>			
25	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	42,500 »	»	
24	Traitement des employés et gens de service . . .	75,500 »	»	1,100,854 01
25	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	18,930 »	»	
	<i>Province de Liège.</i>			
26	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	42,500 »	»	
27	Traitement des employés et gens de service . . .	66,000 »	1,800 »	
28	Frais de route, matériel, dépenses imprévues et première moitié d'un crédit extraordinaire de 5,500 fr., pour appropriation d'un local pour les archives provinciales à Liège.	18,690 »	2,750 »	
	<i>Province de Limbourg.</i>			
29	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	42,500 »	»	
30	Traitement des employés et gens de service . . .	48,000 »	»	
31	Frais de route, matériel et dépenses imprévues. .	15,200 »	1,154 01	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<i>Province de Luxembourg.</i>			
52	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	42,500 »	»	
53	Traitement des employés et gens de service . . .	48,000 »	»	
54	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	15,200 »	»	
	<i>Province de Namur.</i>			
55	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	42,500 »	»	
36	Traitement des employés et gens de service . . .	54,000 »	»	
37	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	14,700 »	»	
	CHAPITRE V.			
	FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES ARRONDISSEMENTS.			
38	Traitement des commissaires d'arrondissement . .	189,550 »	»	
39	Émoluments pour frais de bureau	137,950 »	»	
40	Frais de route et de tournées.	26,000 »	»	554,000 »
41	Frais d'exploits relatifs aux appels interjetés d'office, en vertu de l'art. 7 de la loi du 1 ^{er} avril 1845 .	500 »	»	
	CHAPITRE VI.			
	MILICE.			
42	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impression et de voyage pour la levée de la milice. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Frais d'impression des décisions et arrêts en matière de milice.	63,000 »	»	
43	Frais d'impression des listes alphabétiques et des registres d'inscription; frais de recours en cassation en matière de milice (loi du 18 juin 1849) .	2,100 »	»	65,100 »
	CHAPITRE VII.			
	GARDE CIVIQUE.			
44	Inspections générales, frais de tournées, d'impression et de fournitures de bureau, et commandants supérieurs	6,885 »	»	
45	Achat, entretien et réparation des armes et objets d'équipement, magasin central.—Frais d'impression des états de signalement et des brevets d'officiers et acquisition de théories, épinglettes, etc. . .	10,000 »	»	20,405 »
	(Une somme de 4,185 francs pourra être transférée de l'art. 44 à l'art. 43.)			
46	Personnel du magasin central.	3,520 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE VIII.			
	FÊTES NATIONALES.			
47	Frais de célébration des fêtes nationales.	40,000 »	»	104,000 »
48	Tir national ; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, etc. — Tirs communaux : subsides pour la construction des cibles et l'encouragement des tirs en province. — Personnel du tir et dé- penses diverses	64,000 »	»	
	CHAPITRE IX.			
	RÉCOMPENSES HONORIFIQUES ET PÉCUNIAIRES.			
49	Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité; impression et calligraphie des diplômes, frais de distribu- tion, etc.	12,000 »	»	12,000 »
	CHAPITRE X.			
	LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.			
50	Pensions de 250 francs en faveur des légionnaires, des décorés de la Croix de fer peu favorisés de la fortune ; pensions de 250 francs aux blessés de septembre dont les droits auront été reconnus avant le 1 ^{er} janvier 1864 ; subsides à leurs veuves ou orphelins	»	200,000 »	222,000 »
	La somme qui, par suite des décès survenant parmi les pen- sionnés, deviendra, pour chaque exercice, sans emploi sur le crédit de 200,000 fr., sera affectée :			
	1 ^o A desservir de nouvelles pensions ;			
	2 ^o A porter à 125 francs les pensions des veuves ;			
	3 ^o A augmenter les pensions des décorés de la Croix de fer et des blessés de septembre non décorés, jusqu'à ce qu'elles at- teignent le chiffre <i>maximum</i> de 1,200 francs ;			222,000 »
	4 ^o A augmenter les pensions des veuves de décorés de la Croix de fer et des blessés de septembre, proportionnellement à l'augmentation qui sera accordée aux décorés et blessés, jus- qu'au chiffre <i>maximum</i> de 400 francs.			
51	Subside au fonds spécial des blessés de septembre et à leurs familles.	»	22,000 »	
	CHAPITRE XI.			
	AGRICULTURE.			
52	Indemnité pour bestiaux abattus	240,000 »	»	
53	Service vétérinaire ; bourses.	60,000 »	»	
54	Traitements et indemnités du personnel du haras .	43,100 »	»	
55	Traitements et indemnités de disponibilité. . . .	»	1,600 »	
56	Matériel du haras, frais de voyage du personnel et achat d'étalons	102,000 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
57	Amélioration de la race chevaline indigène; exécution des règlements provinciaux sur la matière; exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration de la race bovine; amélioration des espèces bovine, ovine et porcine.	93,300 »	»	
58	Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture; traitements et indemnités des secrétaires du conseil supérieur et des commissions provinciales d'agriculture; subsides pour concours et expositions; encouragements aux sociétés et aux comices agricoles; achats d'instruments aratoires nouveaux, destinés à servir de modèles ou à être distribués aux commissions d'agriculture, aux comices et sociétés agricoles; achat de graines nouvelles, à répartir par l'intermédiaire des commissions d'agriculture; dépenses diverses . . .	125,700 »	21,000 »	1,049,570 »
59	Enseignement professionnel de l'agriculture et de l'horticulture; personnel de l'Institut agricole et des écoles d'horticulture de l'État; matériel de ces établissements, traitements de disponibilité; frais de conférences d'agriculture, d'horticulture et de drainage	118,000 »	3,000 »	
60	Service des défrichements en Campine	»	23,670 »	
61	Mesures relatives aux défrichements, dépenses et indemnités nécessitées par le contrôle établi pour assurer l'exécution de la loi du 25 mars 1847. .	»	60,000 »	
62	Personnel de l'école de médecine vétérinaire de l'État.	67,600 »	»	
63	Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; bourses; jury vétérinaire	68,200 »	»	
64	Subside à la Société d'horticulture de Bruxelles .	24,000 »	»	
CHAPITRE XII.				
VOIRIE VICINALE ET HYGIÈNE PUBLIQUE.				
65	Encouragements pour l'amélioration de la voirie vicinale; indemnités aux commissaires voyers, et encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique.	1,150,000 »	»	
66	Inspection des chemins vicinaux, des cours d'eau et de l'agriculture	15,550 »	»	1,165,550 »
CHAPITRE XIII.				
INDUSTRIE.				
67	Frais du conseil supérieur de l'industrie et du commerce; traitement de l'inspecteur pour les affaires d'industrie et du secrétaire du conseil	12,500 »	»	
68	Enseignement professionnel: Écoles industrielles, ateliers d'apprentissage.	184,000 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
69	Achats de modèles et de métiers perfectionnés; voyages et missions; publications utiles et souscriptions; prix ou récompenses pour des ouvrages ou mémoires sur des questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; subsides en faveur d'industries nouvelles; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels; et frais de bureau de la commission permanente établie pour l'examen des affaires qui se rattachent à ces associations; décorations d'ouvriers, etc.; encouragement à la société de pisciculture de Belgique; indemnité du secrétaire de la commission permanente pour les sociétés de secours mutuels	15,450 »	6,000 »	279,050 »
70	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes	15,000 »	»	
71	Frais de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i> ; traitement du rédacteur du <i>Recueil. Musée de l'industrie.</i>	7,000 »	»	
72	Traitement du personnel	21,650 »	»	
73	Matériel et frais divers.	17,450 »	»	
	CHAPITRE XIV. POIDS ET MESURES.			
74	Traitement des vérificateurs	59,450 »	»	
75	Frais de bureau et de tournées	18,000 »	»	79,450 »
76	Matériel.	2,000 »	»	
	CHAPITRE XV. INSTRUCTION PUBLIQUE. <i>Enseignement supérieur.</i>			
77	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur	4,000 »		
78	Traitements des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État.	736,790 »		
79	Bourses. — Matériel des universités	142,710 »	7,821 35	
80	Frais de route et de séjour, indemnité de séance des membres des jurys d'examen pour les grades académiques, pour le titre de gradué en lettres et pour le grade de professeur agrégé de l'enseignement moyen de l'un et de l'autre degré, et pour le diplôme de capacité relatif à l'enseignement de la langue flamande, de la langue allemande et de la langue anglaise, et pour le diplôme de capacité à délivrer aux élèves de la première commerciale et industrielle des athénées; salaire des huissiers, des jurys, et matériel	175,225 »	»	1,088,546 35
81	Dépenses du concours universitaire. — Frais de publication et d'impression des <i>Annales des universités de Belgique</i>	10,000 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
82	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du corps professoral universitaire et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de cet enseignement	12,000 »	»	
	CHAPITRE XVI.			
	ENSEIGNEMENT MOYEN.			
83	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen	5,000 »	»	
84	Inspection des établissements d'instruction moyenne (personnel)	19,000 »	»	
85	Frais de tournées et autres dépenses de l'inspection des établissements d'instruction moyenne . . .	9,000 »	»	
86	Frais et bourses de l'enseignement normal pédagogique, destiné à former des professeurs pour les établissements d'instruction moyenne du degré supérieur et du degré inférieur; subsides pour aider les élèves les plus distingués de l'enseignement normal du degré supérieur qui ont terminé leurs études, à fréquenter des établissements pédagogiques étrangers; acquisition en six annuités, du local de l'école normale des humanités, à Liège, première annuité	86,928 »	19,587 80	
87	Crédits ordinaires et supplémentaire des athénées royaux; augmentation de traitement aux professeurs de flamand, d'allemand et d'anglais, dans les athénées royaux, par application des arrêtés royaux du 27 et du 28 janvier 1863.	442,478 »	»	
88	Part afférente au personnel des athénées royaux dans le crédit voté par la loi du 8 avril 1857, en faveur des employés de l'Etat dont le traitement est inférieur à 1,600 francs	2,800 »	»	
89	Crédits ordinaires et supplémentaire des écoles moyennes	350,200 »	»	1,197,451 80
90	Part afférente au personnel des écoles moyennes dans le crédit voté par la loi du 8 avril 1857, en faveur des employés de l'Etat dont le traitement est inférieur à 1,600 francs	50,000 »	»	
91	Bourses à des élèves des écoles moyennes.	15,000 »	»	
92	Subsides à des établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne	156,500 »	»	
93	Frais du concours général entre les établissements d'instruction moyenne	22,000 »	»	
94	Indemnités aux professeurs de l'enseignement moyen du 1 ^{er} et du 2 ^e degré qui sont sans emploi.	»	11,158 »	
95	Traitements de disponibilité	10,000 »	»	
96	Encouragements pour la publication d'ouvrages classiques; subsides, souscriptions, achats, etc.	8,000 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
97	Frais de rédaction du 4 ^e rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen, fourniture d'exemplaires de ce rapport pour le service de l'administration centrale. (Art. 40 de la loi du 1 ^{er} juin 1850 sur l'enseignement moyen.)	"	10,000 "	
	CHAPITRE XVII.			
	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.			
98	Inspection civile de l'enseignement primaire et des établissements qui s'y rattachent. — Personnel .	48,200 "	"	
99	Écoles normales primaires de l'État à Lierre et à Nivelles. — Personnel.	62,400 "	1,100 "	
100	Traitements de disponibilité pour des professeurs des écoles normales de l'État.	"	5,170 "	
101	Dépenses variables de l'inspection, y compris une indemnité spéciale aux inspecteurs cantonaux civils du chef des conférences et des concours ainsi que des tournées extraordinaires et frais d'administration. — Commission centrale. — Enseignement normal des instituteurs et des institutrices; dépenses diverses. — Service annuel ordinaire de l'instruction primaire communale; subsides aux communes; constructions, réparations et ameublement de maisons d'école; encouragements (subsides et achats de livres pour les bibliothèques des conférences d'instituteurs); récompenses en argent ou en livres aux instituteurs primaires qui font preuve d'un zèle extraordinaire et d'une grande aptitude dans l'exercice de leurs fonctions; subsides aux caisses provinciales de prévoyance; encouragements aux recueils périodiques concernant l'instruction primaire; subsides pour la publication d'ouvrages destinés à répandre l'instruction primaire; secours à d'anciens instituteurs (art. 54 du règlement du 10 décembre 1852) frais des conférences horticoles des instituteurs primaires; subsides à des établissements spéciaux; salles d'asile et écoles d'adultes, etc.; subsides aux communes pour les aider à subvenir aux dépenses de l'enseignement primaire dans les ateliers d'apprentissage (arrêté royal du 10 février 1861); frais de rédaction du 7 ^e rapport triennal sur l'état de l'enseignement primaire, et fourniture d'exemplaires de ce même rapport pour le service de l'administration centrale. — Achat de livres, d'images, etc., à distribuer par les inspecteurs aux élèves les plus méritants des écoles primaires	2,718,615 44	10,000 "	2,845,485 44
	CHAPITRE XVIII.			
	LETTRES ET SCIENCES.			
102	Subsides et encouragements; souscriptions, voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de l'archéologie nationale; sociétés littéraires et scientifiques; dépenses diverses; secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le			

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanen- tes.	extraordinaires et temporaires.	
	besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés ; subsides aux veuves et aux orphelins délaissés par les littérateurs Van Ryswyck, Van Kerckhove, Gaucet, Denis Sotiau et H. Van Peene; subside à des élèves de l'enseignement supérieur libre ; prix quinquennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1843, du 6 juillet 1851 et du 25 novembre 1859; encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical) ; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; table chronologique des chartes, di- plômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique ; bureau de paléographie, publication de documents rappor- tés d'Espagne ; exécution d'une description géo- graphique et historique du royaume de Belgique; continuation de la publication des actes des états- généraux de 1632.	105,600 »	17,900 »	
103	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique; subsides extraordinaires à l'académie royale de Belgique, afin de la mettre à même d'augmenter le chiffre des prix pour les principales questions portées aux programmes de ses concours; publication des anciens monu- ments de la littérature flamande et d'une col- lection des grands écrivains du pays; publica- tion d'une biographie nationale ; publication d'un texte explicatif de la carte géologique de la Bel- gique	45,965 »	16,200 »	
104	Observatoire royal ; personnel	18,540 »	»	
105	— matériel et acquisitions	7,500 »	»	
106	Bibliothèque royale; personnel. — Frais de la fu- sion des trois fonds et rédaction du catalogue gé- néral:	41,450 »	»	
107	Bibliothèque royale; matériel et acquisitions	55,520 »	»	
108	Musée royal d'histoire naturelle; personnel	11,255 »	»	
109	— matériel et acqui- sitions	7,000 »	»	
110	Subside à l'association des Bollandistes, pour la publication des <i>Acta Sanctorum</i>	»	6,000 »	410,655 »
111	Archives du royaume ; personnel	44,225 »	1,800 »	
112	— matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents	4,700 »	5,000 »	
113	Archives de l'État dans les provinces; personnel	28,400 »	»	
114	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale ; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux pro-			

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	vinces, aux communes, aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives. Recouvrement d'archives restées au pouvoir du gouvernement autrichien; frais de classement, de copie et de transport, etc	6,800 »	10,000 »	
115	Location de la maison servant de succursale au dépôt des archives de l'État	»	3,000 »	
	CHAPITRE XIX.			
	BEAUX-ARTS.			
116	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études; encouragements à de jeunes artistes qui ont déjà donné des preuves de mérite; voyages dans le pays et à l'étranger pour les aider à développer leurs talents; missions dans l'intérêt des arts; secours à des artistes qui se trouvent dans le besoin ou aux familles d'artistes décédés; encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts; subsides; souscriptions; acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; subsides aux sociétés musicales, aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, etc; commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants ou dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; encouragements à la peinture murale, avec le concours des communes et des établissements intéressés; académies, écoles des beaux-arts et écoles de dessin, autres que l'Académie d'Anvers; conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin; encouragements pour la composition musicale, la peinture, la sculpture, l'architecture et la gravure; pensions des lauréats; frais relatifs aux grands concours; dépenses diverses	294,000 »	25,000 »	
117	Académie royale d'Anvers	34,250 »	25,000 »	
118	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province de Brabant et de la ville de Bruxelles, à couvrir les dépenses tant du personnel que du matériel	65,540 »	2,000 »	
	Premier tiers dans les frais d'achèvement de l'orgue du conservatoire.	»	14,333 »	
119	Conservatoire royal de musique de Liège. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville de Liège, à couvrir les dépenses tant du personnel que du matériel.	30,240 »	»	
120	Musée royal de peinture et de sculpture. — Personnel.	9,275 »	»	
121	Musée royal de peinture et de sculpture. — Matériel et acquisitions; frais d'impression et de vente du catalogue	23,400 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
122	Muséeroyal d'armures et d'antiquités. — Personnel.	8,700 »	»	747,668 »
123	Musée royal d'armures et d'antiquités. — Matériel et acquisitions; frais d'impression et de vente du catalogue; création d'une section sigillographique et acquisition d'un dyptique ayant appartenu au trésor des évêchés de Tongres et de Liège. .	12,000 »	23,000 »	
124	Monument de la place des Martyrs; salaire des gardiens. — Frais de surveillance de la colonne du Congrès; traitement du personnel préposé à la surveillance et à l'entretien du palais de la rue Ducale. — Frais d'entretien des locaux du palais de la rue Ducale; frais de surveillance du musée moderne à établir audit palais; chauffage des locaux habités par les concierges. .	6,430 »	»	
125	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique, avec le concours des villes et des provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	10,000 »	80,000 »	
126	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation d'objets d'art et d'archéologie, appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique.	56,000 »	»	111,340 »
127	Commission royale des arts et monuments. — Personnel. — Jetons de présence, frais de voyage des membres de la commission, du secrétaire et des dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achats d'instruments; compte rendu des séances générales, indemnités des sténographes et frais de publication; frais de route des trois commissaires de l'Académie et des membres correspondants. .	24,500 »	»	
128	Rédaction et publication du bulletin de la commission d'art et d'archéologie.	6,000 »	»	
	CHAPITRE XX. SERVICE DE SANTÉ.			
129	Inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes projetés ou en exploitation; personnel; frais de route et de séjour, dépenses diverses et travaux relatifs à cette inspection. . .	»	12,000 »	111,340 »
130	Frais des commissions médicales provinciales; police sanitaire et service des épidémies.	45,000 »	»	
131	Encouragements à la vaccine; service sanitaire des ports de mer et des côtes; subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1 ^o pour les aider à s'établir; 2 ^o pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes; subsides en cas d'épidémies; récompenses pour services rendus pendant les épidémies; impressions et dépenses diverses. . . .	30,000 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
132	Académie royale de médecine	20,140 »	»	
133	Conseil supérieur d'hygiène publique; jetons de présence et frais de bureau.	4,200 »	»	
	CHAPITRE XXI.			
	EAUX DE SPA.			
134	Traitement du commissaire du Gouvernement près de la société concessionnaire des jeux de Spa. .	7,000 »	»	7,000 »
	CHAPITRE XXII.			
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.			
135	Traitements temporaires de disponibilité	»	35,932 »	35,932 »
	CHAPITRE XXIII.			
	DÉPENSES IMPRÉVUES.			
136	Dépenses imprévues non libellées au budget. — Loyer du local qui a servi à l'exposition générale des beaux-arts.	5,900 »	7,400 »	13,300 »
	Total du budget du Ministère de l'intérieur. fr.	10,652,043 44	695,950 82	11,347,994 26